



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 8 juillet 2019 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Absentés : Mme Christiane Guillemette		
	Conseillère	siège no 5
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel, directrice générale.

Présence de 1 personne dans la salle.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019
4. Dépôt du Rapport financier 2018
 - 4.1 États financiers mai 2019
5. Dépenses juin 2019
6. Correspondances
 - 6.1 Programme aide financière sinistrés
 - 6.2 Offre de services Excavatrice avec déchiqueteuse
 - 6.3 MMQ modification ristourne 728.00\$
 - 6.4 Desjardins frais de service
 - 6.5 Centre de dépannage
 - 6.6 FDT somme résiduelle de 16,000.00\$
 - 6.7 MMQ importance du schéma de couverture de risques
 - 6.8 TECQ confirmation montant 673 916\$ ordre de priorités
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Affichage de poste 4 jours semaine
 - 8.2 Dépôt intérêts pécuniaires corrigés
 - 8.3 Semaine de vacances du 14 au 20 juillet
 - 8.4 Annuler la résolution abat-poussière et redevances
9. Lots
 - 9.1 Résolution PADF + signature
 - 9.2 Autorisation programmation annuelle
 - 9.3 Terrain chemin des Bruants piquetage
 - 9.4 Résolution Fonds Mise en valeur + signature
10. Chemins
 - 10.1 Résolution MTQ
 - 10.2 Ponceau Rang St-Pierre
11. Sécurité
 - 11.1 Versement Sûreté du Québec 13,193.00\$
 - 11.2 Contrat pompiers 3^e versement 7292.50\$
 - 11.3 Entente avec la Ville de Duparquet pompiers (janvier 2020)
12. Divers
 - 12.1 Pare-brise camion soumission
 - 12.2 Poteaux téléphone à afficher
 - 12.3 Règlement gestion contractuelle Avis de Motion 4 février
 - 12.4 Envoyer avis public rapport financier
 - 12.5 Téléphone ??
 - 12.6 Dépenses Fête des Voisins : 400.10\$ Remercier les participants
 - 12.7 Préparation de bois 720.00\$ + taxes



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 12.8 Projet de décret zone d'intervention spéciale résolution
- 12.9 Auger électrique solde soumission 6500.00\$ chauffage + 322.00\$ excédent + tx
- 12.10 Assurances Ultima 8 754\$
- 12.11 Bois Centre Dépannage
- 13. **Dossiers en suspend**
 - 13.1
- 14. **Invitations**
 - 14.1 Hécla Québec. Club de golf remise 1 000\$
 - 14.2 Assemblée publique à Rouyn
- 15. **Varia**
- 16. **Dates prochaines réunions**
 - Séance de travail le 29 juillet à 18 h 30
 - Séance régulière le 5 août à 19 h 30
- 17. **Période de questions**
- 18. **Fermeture de l'assemblée**

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2019-07-127

IL EST PROPOSÉ par Mme Joanie Langlois, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. **Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019**

2019-07-128

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 3 juin 2019 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ

4. **Dépôt du Rapport financier 2018**

2019-07-129

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 soit accepté tel que présenté par le vérificateur externe, Mme Dominique Labbé, comptable de la Firme Deloitte s.e.n.c.r.l.l.;

ADOPTÉ

4.1 **États financiers de mai 2019**

Des revenus de 55,688.01\$ et des dépenses de 57,913.30\$ ont été enregistrés pour mai 2019, pour un solde au livre au 31 mai 2019 de 386,608.09\$.

5. **Dépenses juin 2019**

2019-07-130

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2019, les dépenses suivantes :

les salaires des employés	8344.75\$
les salaires des élus	0.00\$
les dépenses de juin	6 604.65\$
les dépenses faites par paiement préautorisé :	1 039.17\$

le tout représentant un total de 15,988.57\$, la directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ

6. Correspondances

6.1 Programme aide financière sinistrés

Info

6.2 Offre de services Excavatrice avec déchiqueteuse

M. Éric Tanguay de La Sarre nous offre ses services de déchiqueteuse et excavatrice.

6.3 MMQ modification ristourne 728.00\$

La première correspondance reçue nous informait d'une ristourne de 662.00\$, c'est plutôt 728.00\$ qui nous sera retourné, selon un nouveau calcul.

6.4 Desjardins frais de service

Le coût des transactions courantes passera de 1.00\$ à 1.25\$ à compter du 1^{er} août.

6.5 Centre de dépannage

Des remerciements pour le support financier lors de l'activité des mototouristes.

6.6 FDT somme résiduelle de 16000.00\$

La MRC nous informe qu'il nous reste une somme résiduelle de 16,000.00\$ pour déposer un projet le 6 septembre 2019.

6.7 MMQ importance du schéma de couverture de risques

La MMQ offre des primes plus avantageuses à ses membres détenant un schéma conforme.

6.5 TECO confirmation montant de 673 916.00\$

On nous confirme un montant de 673,916\$ et les ordres de priorités pour une demande d'aide financière.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Affichage de poste 4 jours semaine

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous affichions un poste de 4 jours semaine pour journalier;

ADOPTÉ

2019-07-131



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-07-132

8.2 Dépôt intérêts pécuniaires corrigés

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les formulaires SM-70 déclaration des intérêts pécuniaires qui ont été déposés soient retournés au Ministère des Affaires municipales;

- Mme Lorraine Doucet-Dion
- Mme Joannie Langlois
- Mme Annie Gauthier

ADOPTÉ

8.3 Semaine de vacances du 14 au 20 juillet

2019-07-133

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le bureau soit fermé du 14 au 20 juillet;

QU' un média poste soit envoyé aux citoyens;

ADOPTÉ

8.4 Annuler la résolution abat-poussière et redevances

ATTENDU QUE nous avons mis plus d'abat-poussière dans le rang de la Lune en suggérant la dépense dans les redevances carrières et sablières;

ATTENDU QUE ce faisant, il nous manque des dépenses pour combler le budget de la voirie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la dépense d'abat-poussière demeure dans les dépenses de voirie;

ADOPTÉ

9. Lots

9.1 Résolution PADF + signature

APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

ATTENDU QUE cette résolution remplace la résolution 2019-04-063 dû à l'erreur du promoteur;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur désire bénéficier de ce programme;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE le projet demandé est :

- Travaux d'aménagement forestier et
- Travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

ATTENDU QUE les activités prévues sont :

- Reboisement de plans
- Dégagement de plantation
- Gravelage
- Scarifage
- Mise en forme

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-135

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par M. François Cloutier, et ésolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité appuie le projet présenté par Groupement Forestier Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser la directrice-générale Mme Lucie Gravel à signer la documentation relative au projet;

ADOPTÉ

9.2 Autorisation programmation annuelle Forêts

Nous avons reçu la programmation annuelle qui est autorisée par le Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, selon l'entente de délégation pour l'année 2019-2020.

9.3 Terrains Chemin des Bruants

ATTENDU QUE nous avons accepté de vendre aux résidents du chemin des Bruants des parcelles de terrain attenantes à leur terrain;

ATTENDU QUE ces parcelles de terrain doivent être cadastrées aux frais des acheteurs selon l'entente prise avec l'arpenteur;

ATTENDU QUE quatre résidents désirent faire piqueter leur terrain, il ne serait pas juste qu'un seul ne paie pas pour le piquetage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Joannie Langlois, et ésolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2019-07-136



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE l'ensemble de la facture pour le cadastre et le piquetage soit séparée entre les 5 acheteurs et que le montant soit payable à même le contrat notarié;

ADOPTÉ

9.4 Résolution Fonds Mise en valeur + signature

APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes :

- Travaux sylvicoles
- Chemins d'accès

ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 5,000.00\$.

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de Mme Lorraine Doucet-Dion appuyée par M. François Cloutier il est unanimement résolu :

DE DÉPOSER une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 5,000.00\$;

2019-07-137



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

D'AUTORISER le maire M. Alain Gagnon à signer la documentation relative au projet;

ADOPTER

10. Chemins

10.1 Résolution MTO voirie

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 101,597\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés un rapport de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme. Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

ADOPTÉ

10.2 Ponceau Rang St-Pierre

ATTENDU la résolution 2019-06-116;

ATTENDU QUE le ponceau près de la sortie Coin St-Pierre, devait être changé;

ATTENDU QUE ce ponceau n'est pas fonctionnel depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE'

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE déterrer le ponceau et remettre seulement du gravier et réégaliser le terrain;

ADOPTÉ

2019-07-138

2019-07-139



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-07-140

11. Sécurité

11.1 Versement Sûreté du Québec 13,193.00\$

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE verser le 1^{er} paiement à la Sûreté du Québec au montant de 13,193.00\$;

ADOPTÉ

11.2 Contrat pompiers 3^e versement 7292.50\$

2019-07-141

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joanie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE retourner le paiement de 7,292.50\$ à la ville de Duparquet selon l'entente de services pour la brigade de pompiers;

ADOPTÉ

11.3 Entente avec la Ville de Duparquet

À suivre. Un taux de 4% d'augmentation a été proposé. Prévoir la nouvelle entente en décembre. Notre contrat se termine au 31 décembre.

12. Divers

12.1 Pare-brise camion soumission

Reporté soumission non reçue.

12.2 Poteaux téléphone à afficher

2019-07-142

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE mettre une affiche aux trois endroits prévus par le conseil, que nous avons deux poteaux de téléphone à vendre, de faire une offre si intéressé;

ADOPTÉ

12.3 Règlement gestion contractuelle

ATTENDU QUE l'Avis de Motion a été donné le 4 février 2019;

ATTENDU QUE la dispense de lecture a été demandée;

2019-07-143

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le projet de règlement sur la Gestion contractuelle soit affiché et que les citoyens soient invités à venir le consulter au bureau municipal;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12.4 Envoyer avis public Rapport financier

Info.

12.5 Téléphone ??

Reporté

12.6 Dépenses Fête des Voisins

Montant des dépenses 400.10\$. Un remerciement aux participants.

12.7 Préparation de bois 720.00\$ + taxes

2019-07-144

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 720.00\$ soit payée à Ferme Agroforestière pour la préparation de bois pour nos tables et pour le belvédère;

ADOPTÉ

12.8 Projet de décret zone d'intervention spéciale

Considérant que le gouvernement a adopté un projet de décret visant à déclarer une zone d'intervention spéciale (ZIS) afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables;

Considérant que la ZIS est :

1. toute zone de grand courant et toute plaine inondable sans désignation de grand courant de celles de faible courant délimitées dans tout schéma d'aménagement et de développement des MRC ou dans le règlement de contrôle intérimaire, en vigueur le 10 juin 2019,
2. tout périmètre délimité sur une carte désignée à l'annexe 2 du projet de décret;

Considérant que la ZIS concerne l'ensemble des secteurs de développement en bordure du Lac Duparquet et de la rivière Duparquet sur le territoire de la Municipalité de Rapide-Danseur;

Considérant que la ZIS est très vaste et couvre un territoire plus grand que :

1. les secteurs touchés par les zones inondées par les crues de 2017 et de 2019;
2. les zones à risques d'inondation délimitées au schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Considérant que le projet de décret impose un moratoire sur la construction et la reconstruction dans la ZIS;

Considérant que plusieurs propriétaires seront soumis à ce moratoire même s'ils n'ont jamais été concernés par les inondations;

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

Considérant que les zones à risques d'inondations délimitées au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest sur le territoire de la Municipalité de Rapide-Danseur ont été élaborées avec les renseignements fournis par le ministère de Sécurité publique et approuvée par le gouvernement en 2017 ;

Considérant que la majorité des résidents vivant dans ces secteurs ne sont pas touchés par les zones inondables car leurs résidences sont très élevées par rapport au niveau de l'eau; il serait injuste que ces résidents aient des restrictions qui ne leur sont pas favorables;

2019-07-145

En conséquence
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE Demander au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de diminuer la zone d'intervention spéciale sur le territoire de la Municipalité de Rapide-Danseur afin qu'elle corresponde aux zones à risques d'inondations délimitées au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest.

ADOPTÉ

12.9 Auger Électrique solde soumission 6500.00\$ chauffage

ATTENDU QUE les travaux pour le chauffage sont terminés;

ATTENDU QUE des travaux additionnels ont été demandés soit : préparer une place pour une génératrice et descendre un tuyau d'air chaud jusqu'au sol dans l'Atelier Touche-à-Tout pour un montant additionnel de 322.00\$;

2019-07-146

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 6822.00\$ + taxes soit payée à Auger Électrique pour l'installation du chauffage électrique;

ADOPTÉ

12.10 Assurance Ultima 8754\$

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la facture de 8754.00\$ soit payée à Ultima Assurance pour l'année 2019-2020;

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12.11 Bois Centre de Dépannage

ATTENDU QUE le Centre de Dépannage demande que l'on reprenne le bois que nous leur avons vendu en mars 2019;

ATTENDU QUE nous avons ouvert les 3 soumissions reçues en février 2019;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous reprenions le bois vendu au Centre de Dépannage au même montant;

QUE nous offrons trente cordes de bois à M. Macameau de Duparquet au coût de 65.00\$ la corde, selon sa soumission, les autres soumissionnaires étant trop bas, nous referons un appel d'offres si celui-ci n'est plus intéressé;

ADOPTÉ

13. Dossiers en suspend

13.1

14. Invitations

14.1 Hécla Québec, Club de golf remise 1000.00\$

Nous avons présenté une demande pour améliorer le parc des Petits Rapides et notre projet a été choisi. Nous avons reçu 1000.00\$ lors du Brunch Challenge au Club de golf de La Sarre.

14.2 Assemblée publique à Rouyn Sécurité civile décret

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement soient autorisés pour la rencontre à Rouyn-Noranda;

ADOPTÉ

15. Varia

15.1 Média poste séance régulière le 12 août 2019

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un média poste soit envoyé aux résidents, que la séance du mois d'août sera reportée au 12 août;

ADOPTÉ

2019-07-148

2019-07-149

2019-07-150

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

2019-07-151

16. Dates prochaines réunions


Séance de travail le 29 juillet à 18 h 30
Séance régulière le 12 août à 19 h 30

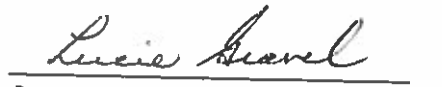
17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture de l'assemblée. Il est 21 heures 10.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice générale